

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Attestation sur l'honneur du conjoint, du partenaire lié par un Pacs ou du concubin du chef d'entreprise, qui exerce une activité régulière dans l'entreprise dirigée par son conjoint, partenaire ou concubin

Identité du conjoint du chef d'entreprise :

Nom de Naissance : **COIGNARD**

Nom d'Usage **BOURDON**

Prénom : **Mathilde**

N° de sécurité sociale : **[REDACTED]**

Adresse : **[REDACTED]**

Code postal : **[REDACTED]**

Commune : **[REDACTED]**

Adresse courriel : **[REDACTED]**

Lien avec le chef d'entreprise : **[REDACTED]**

Entreprise :

Nom du chef de l'entreprise : **BOURDON**

Prénom du chef de l'entreprise : **Jean-Sébastien**

N° de sécurité sociale : **[REDACTED]**

Dénomination ou raison sociale de la société : **3B Elec**

N° SIREN : **[REDACTED]**

Adresse du siège social : **[REDACTED]**

Code postal : **[REDACTED]**

Commune : **[REDACTED]**

Statut au sein de l'entreprise :

Date d'effet : **1^{er} septembre 2026**

Attestation à transmettre en application des articles L. 121-4 et R. 121-5 du Code de commerce pour les secteurs du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

Les informations sont transmises aux organismes sociaux destinataires (URSSAF et CGSS). Pour les résidents de Saint-Barthélemy, de Mayotte ou de Saint-Pierre-et-Miquelon, cette demande sera transmise respectivement à la caisse de mutualité sociale agricole du Poitou, à la caisse de sécurité sociale mahoraise ou à la caisse de prévoyance sociale. Le règlement (UE) 2016/679 modifié du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent aux données personnelles des personnes physiques figurant dans cette attestation. Ils leur garantissent un droit d'accès et de rectification ainsi qu'un droit d'opposition à la réutilisation de ces données par des tiers, pour les données à caractère personnel les concernant, auprès du responsable de traitement concerné.

Statut du conjoint :

☐ **Salarié**

Statut pouvant être choisi par le conjoint qui exerce une activité professionnelle régulière dans l'entreprise en percevant un salaire. Comme pour tout salarié, une déclaration préalable à l'embauche doit avoir été effectuée auprès de l'organisme social compétent pour l'entreprise.

☐ **Associé (si société)**

Statut pouvant être choisi par le conjoint du dirigeant d'une société qui exerce une activité professionnelle régulière dans l'entreprise et détient des parts sociales dans la société. Les formalités ont été réalisées au niveau de la société.

☒ **Collaborateur**

Statut pouvant être choisi par le conjoint d'un entrepreneur individuel, du gérant associé unique d'une EURL, ou du gérant associé majoritaire d'une SARL ou SELARL, qui exerce une activité professionnelle régulière dans l'entreprise sans être rémunéré, et sans être associé. Le conjoint collaborateur ne perçoit pas de rémunération et n'a pas de contrat de travail.

Engagement du conjoint :

Je soussignée, certifie sur l'honneur, participer régulièrement à l'activité professionnelle non salariée de mon époux.

Signé par voie de signature électronique en application des articles 1366 et suivants du Code civil.

Signature



01-09-2026 | 10:55:57 CEST

Attestation à transmettre en application des articles L. 121-4 et R. 121-5 du Code de commerce pour les secteurs du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

Les informations sont transmises aux organismes sociaux destinataires (URSSAF et CGSS). Pour les résidents de Saint-Barthélemy, de Mayotte ou de Saint-Pierre-et-Miquelon, cette demande sera transmise respectivement à la caisse de mutualité sociale agricole du Poitou, à la caisse de sécurité sociale mahoraise ou à la caisse de prévoyance sociale. Le règlement (UE) 2016/679 modifié du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD) et la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent aux données personnelles des personnes physiques figurant dans cette attestation. Ils leur garantissent un droit d'accès et de rectification ainsi qu'un droit d'opposition à la réutilisation de ces données par des tiers, pour les données à caractère personnel les concernant, auprès du responsable de traitement concerné.